



## *Avis de tempête !*

Cette lettre a pour but de vous demander de faire le maximum pour participer à la séance d'information qui aura lieu le lundi 16 avril, 20 heures à la salle de spectacles d'Épalinges, Croix Blanche 27.

En effet, le dossier du chauffage électrique est en train de prendre mauvaise tournure.

### D'abord, un bref regard au rétroviseur :

- *Juin 2011* : mise en consultation du projet de révision de la loi Vaudoise sur l'Énergie.
- *25 novembre 2012* : le souverain fribourgeois rejette en référendum la loi cantonale qui prévoyait l'obligation de remplacer les chauffages électriques.
- *Décembre 2012* : le Conseil d'Etat vaudois présente le projet de loi prévoyant la même obligation à l'article 30a, al.2.
- *Septembre 2013* : Dès le début des débats au Grand Conseil, l'alinéa 2 de l'article 30a est retiré devant la pression exercée par notre association, mais « Nous reviendrons... »
- *29 octobre 2013* : la loi est adoptée, sans l'obligation de démantèlement.
- *4 février 2014* : J.Y. Pidoux, député Vert dépose une initiative parlementaire proposant de réintroduire, tel quel, l'alinéa retiré.
- *28 octobre 2014* : le Grand Conseil accepte de transmettre l'initiative par 70 voix contre 66, en l'assortissant d'un vœu pour une alternative, par voie de décret par exemple.
- *10 février 2016* : première séance de la commission consultative (CCIP) où je représente l'association. La direction de l'Énergie propose un projet qui sera discuté pendant 2 ans.
- *7 février 2018* : Avant de clore la 8<sup>e</sup> séance, le président de séance déclare : « ...*ma fonction de directeur de l'Énergie m'impose une responsabilité vis-à-vis du changement climatique... Il faut éradiquer les chauffages électriques, ce mode de chauffage peu efficace...* ».
- *12 février 2018* : Protestation énergique de ma part, avec copie à tous les membres de la CCIP.
- *14 février 2018* : Par un mail adressé à tous les membres de la CCIP, je liste 7 raisons de refuser le projet proposé et dépose formellement la requête de créer un Observatoire de la Consommation Énergétique des Ménages Vaudois (OCEMV) tel qu'exposé en page 4 de la lettre d'information #26 du 1<sup>er</sup> février 2018 (cf. la [rubrique Actualités](#) de notre site).
- *15 février 2018* : Le directeur de l'Énergie poursuit l'examen du projet de ses services. Le projet de création d'un Observatoire de la Consommation Énergétique des Ménages est abordé en fin de séance, et soutenu par tous les membres extérieurs à l'administration. M. Balsiger considère que le mandat de la commission est terminé sans que la version ultime de son projet fasse l'objet d'un tour de table et d'un vote. Il lève l'obligation de confidentialité et annonce que le projet sera soumis à une prochaine séance de la COMEN : Commission cantonale de l'Énergie.

Nous devons maintenant attendre ce que contiendra le projet de décret soumis à la COMEN puis ce qui sera transmis au Grand Conseil. Plutôt que de nous limiter à une simple protestation sur la procédure suivie, nous avons décidé de consacrer la séance du 16 avril 2018 (20h, à Epalinges) à une introduction à la **CHAUFFAGEOLOGIE**. Inutile d'ouvrir le Larousse ou le Robert, c'est un néologisme. Chacun comprend notre gouvernement lorsqu'il parle d'agrilogie, autre néologisme, l'enseignement des choses de l'agriculture. La chauffageologie sera l'étude des chauffages domestiques, de ses principes, de ses moyens techniques, de leur rendement et de leur coût.

La séance du 16 avril, sera une première initiation à la chauffageologie. Nous vous dirons ce que nous savons sur le chauffage des particuliers, et surtout ce que nous ne savons pas : vous avez sans doute des idées, venez les exposer et en discuter.



Jean-Pierre Mérot, président de l'association

Post : pour ceux qui voudraient s'équiper d'un poêle à bois ; Figuet Technique (021 803 30 20 ou [www.figuet.ch](http://www.figuet.ch)) fait une offre à nos adhérents (présenter cette lettre) : CHF 800 de rabais plus un stère de bois sur un poêle Hase Lima (CHF 3'990 au lieu de CHF 4'790)

*Post-scriptum* : Retenez déjà la date de notre prochaine rencontre :

**Assemblée générale le samedi matin (10 heures), le 6 octobre 2018 à la salle communale de Crans-près-Céligny.**